

**Décision n° 5581 du 4 mai 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin**

NOR : INTJ2111943S

**Le commandant adjoint de la région de gendarmerie du Grand Est, commandant
du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin,**

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps
des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de
l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie
nationale ;

Vu la décision n° 13431 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032364S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2021 :

Tomasi	Eric	NIGEND : 141 237	NLS : 8 001 245
---------------	------	------------------	-----------------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2021 :

Lauch	Geoffrey	NIGEND : 237 833	NLS : 8 086 905
Calcaterra	Yannick	NIGEND : 241 632	NLS : 8 088 168
Waitotienne	Pierre	NIGEND : 304 694	NLS : 8 103 210
Magnan	Anthony	NIGEND : 353 884	NLS : 8 143 520

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2021 :

Cutin	Yann	NIGEND : 303 529	NLS : 8 090 815
Caperonis	Jérémy	NIGEND : 371 312	NLS : 6 759 899
Reiss	Aude	NIGEND : 321 134	NLS : 8 112 840
Kulhanek	Alexandre	NIGEND : 329 633	NLS : 8 118 156

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 mai 2021.

*Le colonel,
commandant adjoint de la région de gendarmerie du Grand Est
pour les groupements de gendarmerie départementale
du Bas-Rhin et du Haut-Rhin par suppléance,
commandant par suppléance le groupement de gendarmerie
départementale du Bas-Rhin,
A. Korsakoff*